



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

INSPECTION GENERALE



RAPPORT ANNUEL 2025

TABLE DES MATIERES

	PAGE
TABLE DES MATIERES	01
ABREVIATIONS ET SIGLES	02
INTRODUCTION	03
I- PRINCIPAUX AXES D'INTERVENTION DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT	04
II- MISSIONS DE L'INSPECTION GENERALE DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT	04
III- RAPPEL DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2025	05
IV- MISSIONS REALISEES	06
4-1. STRUCTURES INSPECTEES	06
4-2. RESSOURCES	08
•Humaines	08
•Financières	10
•Autres ressources	11
•Mobilier	13
• Immobilier	15
4-3. ETAT DE FREQUENTATION DES STRUCTURES DE FORMATION/PROTECTION	16
4-4. STRUCTURES COLLABORANT AVEC DES PARTENAIRES EXTERIEURS	18
4-5. DIFFICULTES	20
V- IRREGULARITES, INSUFFISANCES ET RECOMMANDATIONS.	30
VI- ANALYSE ET OBSERVATIONS SUR L'ENSEMBLE DES RAPPORTS DE MISSIONS	36
6-1. RESSOURCES HUMAINES	36
6-2. ACTIVITES	36
6-3. ETAT DES LOCAUX	36
6-4. BUDGET	36
VII- SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS	37
VIII- AUTRES ACTIVITES REALISEES	39
8-1. PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE	39
8-2. PASSATIONS DE CHARGES	39
8-3. CEREMONIES ET REPRESENTATIONS	40
8-4. ATELIERS / SEMINAIRES	41
8-5. SEANCES DE TRAVAIL	42
IX- TABLEAU RECAPITULATIF DES BESOINS DES STRUCTURES	44
CONCLUSION	46

ABREVIATIONS

AA	Adjoint Administratif
AB	Agent de Bureau
AS	Assistant Social
ASA	Assistant Social Adjoint
A .SECU	Agent de Sécurité
CES	Centre d'Education Spécialisée
CACE	Centre d'Action Communautaire pour l'Enfance
CEPP	Conseiller d'Education du Préscolaire et du Primaire
CPPE	Centre de Protection de la Petite Enfance
CSE	Complexe Socio-éducatif
DAFP	Direction des Affaires Financières et du Patrimoine
DPE	Direction de la Protection de l'Enfant
EP	Educateur Préscolaire
EPA	Educateur Préscolaire Adjoint
ES	Educateur Spécialisé
IFEF	Institution de Formation et d'Education Féminine
MAEP	Maître(esse) Adjoint(e)d'Education Permanente
MEP	Maître(esse) d'Education Spécialisée
MEP	Maître(esse) d'Education Permanente
MFEE	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
PNLVBG	Programme National de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre
SCSEB	Service de Coordination des Structures Educatives de Bases

INTRODUCTION

Le présent rapport récapitule les activités réalisées par l'Inspection Générale au cours de l'année 2025.

Il s'articule autour des points suivants :

- 1 - Principaux axes d'intervention du ministère de la femme, de la famille et de l'enfant ;
- 2 - Missions de l'inspection générale du ministère de la femme, de la famille et de l'enfant ;
- 3 - Rappel du plan de travail annuel 2025 ;
- 4 - Missions réalisées ;
- 5 - Irrégularités, Insuffisance et Recommandations ;
- 6 - Analyses et observations sur l'ensemble des rapports ;
- 7- Suivi de la mise en œuvre des recommandations ;
- 8 - Autres activités réalisées.
- 9- Tableau récapitulatif des besoins des structures

I - PRINCIPAUX AXES D'INTERVENTION DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

Conformément au décret n° 2021-190 du 21 avril 2021 portant attributions des Membres du Gouvernement , le Ministère de la Femme, de la Famille et des Enfants, œuvre à apporter une réponse aux besoins de la population ivoirienne dans une organisation alignée sur les axes suivants :

- Axe 1 : Promotion des droits, de l'autonomisation et du leadership des femmes ;
- Axe 2 : Promotion de l'union, de l'entraide et l'épanouissement au sein des familles ;
- Axe 3 : Protection de l'enfant contre toutes formes de violences, abus, exploitation et maltraitance ;
- Axe 4 : Coordination et suivi des interventions en matière de femme, de protection de l'enfant.

Ces axes déterminés, organisent l'action du MFFE en lien avec les autres Ministères avec l'appui des organisations internationales, nationales, les ONG et les associations à base communautaire.

L'ensemble des actions menées par le MFFE et ses partenaires nécessite une organisation de veille pour l'atteinte des résultats du Ministère. Ainsi, l'Inspection Générale est instituée pour veiller au bon fonctionnement de ces obligations de résultat.

Dès lors, il est établi une relation de travail par un contrôle en amont et en aval des structures sous tutelle du MFFE.

II – RAPPEL DES MISSIONS DE L'INSPECTION GENERALE DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

Conformément au Décret N° 2021-468 du 08 septembre 2021 portant organisation du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, l'Inspection Générale est chargée de :

- Veiller au bon fonctionnement des Etablissements et services relevant du Ministère ;
- Contrôler l'application de la législation, de la réglementation technique et des directives ministérielles ;
- Proposer des mesures en vue de corriger les dysfonctionnements ;
- Veiller à l'adéquation entre les attributions et les ressources matérielles et financières des directions, services et structures sous tutelle ;
- Contribuer à la lutte contre la fraude et la corruption au sein du Ministère en liaison avec les structures compétentes ;
- Faire le lien entre l'inspection Générale d'Etat et le Ministère.

Ces missions de l'Inspection Générale sont consignées dans un Plan d'Action Annuel (PTA) mis en œuvre et évalué pour présenter l'efficacité des interventions du MFEE et leur adéquation avec les besoins du Gouvernement dans l'optique d'apporter un bien-être aux populations.

III - PLAN D'ACTION 2025

MISSIONS	CONTEXTE PARTICULIER	OBJECTIFS	MODALITES DE REALISATION	EQUIPES DE MISSIONS	CHRONOGRAMME			
					T1	T2	T3	T4
1 RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSPECTEURS	2. Thème de la Formation : Contrôle interne Cible : Les inspecteurs et les directeurs Centraux	Objectif Général : -Former les inspecteurs au contrôle interne Objectifs Spécifiques -Informer les participants sur le contrôle interne ; -Définir le rôle et la responsabilité des gestionnaires dans la mise en œuvre du contrôle interne.	Organiser un atelier d'un jour dans la salle de Conférence du MFFE ou au CSE Cocody Nord <i>Les travaux se dérouleront en atelier. Les échanges se feront au fur et à mesure de la formation pour permettre une bonne assimilation des concepts et des procédures.</i>	Une personne ressource				
2 ORGANISATION DE TROIS (03) MISSIONS D'EVALUATION ET D'APPUI CONSEIL DANS LES SERVICES ET STRUCTURES DE BASE DU MSFFE	Conformément à ses attributions, l'Inspection Générale organisera trois (03) missions d'évaluation et d'appui-conseils dans les structures de base pour s'assurer de l'esprit de rigueur et du bon déroulement des activités dans un environnement propice. <i>NB : Pour 2025, les missions s'effectueront essentiellement à l'intérieur du pays.</i>	Objectif général : S'assurer du bon fonctionnement des structures du MFFE. Objectifs spécifiques : 1. S'assurer de la présence effective des personnels ; 2. Faire l'état des besoins et attentes des structures de base ; 3. Apporter une réponse idoine aux attentes des services et structures de base ; 4. Faire l'état des lieux de l'offre de service ; 5. Contrôler l'adéquation entre le personnel et les besoins réels des services ; 6. Contrôler la qualité des prestations des services du MFFE ; 7. Identifier les attentes des services et structures de base ;	Région du GONTOUGO : (4 structures +DR) Région de l'INDENIE-DJUABLIN : (4 structures +DR) Région du HAMBOL Région du CAVALLY : (4 structures +DR)	02 Inspecteurs Techniques par mission				

IV - MISSIONS REALISEES

4.1. STRUCTURES INSPECTEES

N°	INTITULE DE LA STRUCTURE	LOCALISATION	DATE DE CREATION	EFFECTIF	NOM ET PRENOMS DES RESPONSABLES
REGION DE L'INDENIE-DJUABLIN					
01	Direction Régionale	ABENGOUROU	2006	13	BONSRE Adolphe, Cel : 07 49 89 46 65
02	Complexe Socio-Educatif		2021	11	Mme KADIO 07 4 7 41 76 47
03	Institut de Formation et d'Education Féminine		1975	12	Mme Attiéman née Dembelé Djénéba
04	Institut de Formation et d'Education Féminine	AGNIBILEKROU	1995	07	Mme Golé Kouassi Edwige Andrée
05	Centre de Protection de la Petite Enfance		2015	04	Mlle Sissoko Noumou 0707779298
06	Institut de Formation et d'Education Féminine	YAKASSE FEYASSE	2012	04	Mme TCHROUIN Djélé Diane Epse Adégué
07	Centre de Protection de la Petite Enfance		2004	04	M. BAFFOUMAN Kanga Serge 0707595237
08	Centre de Protection de la Petite Enfance	ZINZENOU	2004 (CACE) 2012 (CPPE)	06	Mme KONAN née Tano Adjoua 0708414731
09	Centre de Protection de la Petite Enfance	NIABLE	2002	04	Mme SEKA née Séka Chenin 0140184438 /0749735846
DIRECTION REGIONALE DU GONTOUGO					
10	Direction Régionale	BONDOUKOU	2008	10 agents	Mme KOUAME née Zamblé Affoué Louise 07 49 44 89 29
11	Institut de Formation et d'Education Féminine	TIEDIO	2010	02	
12	Complexe Socio-Educatif	TIEDIO	2023	04 agents	Madame KOUAME Née ZAMBLE Affouet Louise (Intérim)
13	Centre de Protection de la Petite Enfance	AMANVI	2022	01	Mme Gnakpa Carène
14	Institut de Formation et d'Education Féminine	TANDA	1978	05	KOUAME Adjoua Madeleine Contact : 07 77 23 94 65
15	Institut de Formation et d'Education Féminine	BONDOUKOU	1958	08	Akissi Solange KONAN Epse KRA, 07 07 72 05 06
16	Complexe Socio-Educatif	BONDOUKOU	2011	15	Yao Parfait (Conseiller d'Educatons Préscolaire)

N°	INTITULE DE LA STRUCTURE	LOCALISATION	DATE DE CREATION	EFFECTIF	NOM ET PRENOMS DES RESPONSABLES
DIRECTION REGIONALE DU CAVALLY					
17	Direction Régionale	GUIGLO	2012	05 agents	NANGA Marie Louise 0707153131
18	Complexe Socio-Educatif	GUIGLO			
19	Complexe Socio-Educatif	TAÏ	2018	04	GAWUGA Kouamé Yves Arthur
DIRECTION REGIONALE DU GUEMON					
20	Direction régionale	DUEKOUE	2012	06	NIAMIEN Oi Niamien Roger : 0707 1049 98
21	Institut de Formation et d'Education Féminine	DUEKOUE	2014	03	MLEZI Monbohi Raissa Etelle : 074748 03 14
22	Complexe Socio-Educatif	DUEKOUE	2007	06	N'DA Konan Jean Marie : 07 29 36 26 40
23	Complexe Socio-Educatif	BANGOLO	2024	03	Dembélé Amadou : 07 0835 28 95
24	Complexe Socio-Educatif	FACOBLY	2023	01	ASSIE Kouadjo Toussaint : 07 47 51 44 95
DIRECTION REGIONALE DU SUD-COMOE					
25	Direction Régionale	ABOISSO	2007	12	Mme TOURE Mariam Epse CISSE 0777231563
26	IFEF Aboisso	ABOISSO	2011	12	Mme ASSAMOUA née LOGON Viviane 0103819000
27	La Maison des Femmes d'Adiaké	ADIAKE	2025	12	Mme OUATTARA LONFO 0708057558
28	Le CPPE de Grand Bassam	BASSAM	1997	15	Mme KOUASSI née COULIBALY Salimatah 0758459924
29	L'Orphelinat Fille de Grand Bassam	BASSAM	1972	80	M. LEGRE Marcel (Intérimaire)

4.2. RESSOURCES

●Humaines

N°	STRUCTURES	H	F	TOTAL	BESOIN
DIRECTION REGIONALE DE L'INDENIE-DJUABLIN					
01	Direction Régionale	08	06	14	EP (02) ; CEPP (02) ; AS (02) ; AB (02) ASA (02) ; AA (02) ; MES (02).
02	Complexe Socio-Educatif d'Abengourou	03	08	11	ES (02) ; AS (03) ; AB (02) ASA (02) ; AA (02) ; MES (02).
03	Institut de Formation et d'Education Féminine d'Abengourou	02	10	12	MEP (06) ; MAEP (05)
04	Institut de Formation et d'Education Féminine d'Agnibilékrou	00	07	07	MEP (05) ; MAEP (04)
05	Centre de Protection de la Petite Enfance d'Agnibilékrou			04	EP (04) ; EPA (04)
06	Institut de Formation et d'Education Féminine de Yakassé Feyassé	02	02	04	MEP (04) ; MAEP (05)
07	Centre de Protection de la Petite Enfance Yakassé Feyassé	03	01	04	EP (04) ; EPA (03)
08	Centre de Protection de la Petite Enfance de Zinzénou	00	03	03	EP (03) ; EPA (03)
09	Centre de Protection de la Petite Enfance de Niablé	00	04	04	EP (04) ; EPA (05)
DIRECTION REGIONALE DU GONTOUGO					
10	Direction Régionale de Bondoukou	05	05	10	(02) CEPP ; (01) AB
11	Institut de Formation et d'Education Féminine de Tiédio	01	01	02	(01) MAEP ;
12	Complexe Socio-Educatif de Tiédio	03	01	04	(01) ES ; (01) MES ; (01) AS ; (01) ASA
13	Centre de Protection de la Petite Enfance de Amanvi		01	01	RAS
14	Institut de Formation et d'Education de Tanda	00	05	05	RAS
15	Institut de Formation et d'Education Féminine de Bonkougou	03	05	08	(01) MAEP
16	Complexe Socio-Educatif de Bonkougou	09	06	15	(04) ES ; (03) MES ; (01) AS ; (01) ASA
DIRECTION REGIONALE DU CAVALLY					
17	Direction Régionale			05	(04) AS ; (03) ASA ; (01) AB ;
18	Complexe Socio-Educatif de Guiglo				(02) ES ;
19	Complexe Socio-Educatif de Taï			04	(03)
DIRECTION REGIONALE DU GUEMON					
20	Direction régionale	04	02	06	(01) ES ; (01) PEP ; (01) CEP.
21	Institut de Formation et d'Education Féminine de Duékoué	02	01	03	(01)MEP ; (01) MEPA
22	Complexe Socio-Educatif de Duékoué			06	(03) AS ; (06) ASA ; (01) AB ; (08) AA ; (01) EP.
23	Complexe Socio-Educatif de Bangolo			03	(04) EP ; (01) MEP
24	Complexe Socio-Educatif de Facobly	01	00	01	(02)

DIRECTION REGIONALE DU SUD-COMOE					
25	Direction Régionale	18	07	25	03 MESP ; 03 ES ; 03 AS ; 03 EP ; 08 EPA
26	Institution de Formation et d'Education Féminine	04	08	12	02 MEP ; 02 MAEP
27	La Maison des Femmes d'Adiaké	09	11	20	04 AS ; 03 EP ; 03 MEP ; 01 MEPS ; 01 IDE ; 03 A SECU ; 01 CU ; 04 A HY ;
28	Le CPPE de Grand Bassam	05	10	15	02 EP ; 03 EPA
29	Orphelinat Filles de Grand Bassam	24	56	80	RAS

NB : **EP** : Educateur Préscolaire ; **EPA** : Educateur Préscolaire Adjoint ; **CEPP** : Conseiller d'Education du Préscolaire et du Primaire ; **AS** : Assistant Social ; **ASA** : Assistant Social Adjoint ; **AA** : Adjoint Administratif ; **MEP** : Maître(esse) d'Education Spécialisée ; **AB** : Agent de Bureau ; **ES** : Educateur Spécialisé ; **MEP** : Maître(esse) d'Education Permanente ; **MAEP** : Maître(esse) Adjoint(e)d'Education Permanente ; **A** : **SECU** Agent de Sécurité ; **CU** : Cuisinière

COMMENTAIRES

La mission note que les besoins en personnels dans les structures sont immenses. Cette situation impacte négativement leur bon fonctionnement.

●Financières

✓Dotation BGF :

N°	STRUCTURES	2023	2024	2025
	REGION DE L'INDENIE-DJAUBLIN			
01	Direction Régionale	10 820 000	09 980 000	10 880 000
02	Complexe Socio-Educatif d'Abengourou		6 000 000	7 000.000
03	Institut de Formation et d'Education Féminine d'Abengourou	4 800 000	6 000 000	7 060 000
04	Institut de Formation et d'Education Féminine d'Agnibilékrou	4 800 000	5 960 000	4 990 000
05	Centre de Protection de la Petite Enfance d'Agnibilékrou		5 000 000	5 000 000
06	Institut de Formation et d'Education Féminine de Yakassé Feyassé	4 500 000	5 960 000	4 900 000
07	Centre de Protection de la Petite Enfance Yakassé Feyassé	6 250 000	6 250 000	6 290 000
08	Centre de Protection de la Petite Enfance de Zinzénou	7 380 000	6 310 000	6 000 000
09	Centre de Protection de la Petite Enfance de Niablé	5 600 000	8 000 000	8 000 000
DIRECTION REGIONALE DU GONTOUGO				
10	Direction Régionale de Bondoukou	RAS	8 580 000	9 080 000
11	Institut de Formation et d'Education Féminine de Tiédio	RAS	RAS	4 900 000
12	Complexe Socio-Educatif de Tiédio	RAS	6 000 000	6 000 000
13	Centre de Protection de la Petite Enfance de Amanvi			
14	Institut de Formation et d'Education de Tanda	4 900 000	4 390 000	4 995 000
15	Institut de Formation et d'Education Féminine de Bonkougou	4 800 000	4 960 000	6 960 000
16	Complexe Socio-Educatif de Bonkougou	7 680 000	7 480 000	7 980 000
DIRECTION REGIONALE DU CAVALLY				
17	Direction Régionale	9 720 000	9 880 000	9 80 000
18	Complexe Socio-Educatif de Guiglo	7 200000	8 000 000	8 000 000
19	Complexe Socio-Educatif de Taï		6 000 000	7 000 000
DIRECTION REGIONALE DU GUEMON				
20	Direction régionale	9420 000	9520 000	9780 000
21	Institut de Formation et d'Education Féminine de Duékoué	4000 000	4.960000	4 800 000
22	Complexe Socio-Educatif de Duékoué	7 700 000	8 060 000	7 770 000
23	Complexe Socio-Educatif de Bangolo	Pas de dotation budgétaire		
24	Complexe Socio-Educatif de Facobly	Pas de dotation budgétaire		
DIRECTION REGIONALE DU SUD-COMOE				
25	Direction Régionale	12.840.000	12.800.000	13.500.000
26	Institution de Formation et d'Education Féminine	4.800.000	4.960.000	6.990.000
27	Maison des Femmes d'Adiaké	RAS	RAS	321.318.876
28	Le CPPE de Grand Bassam	3.992.000	6.000.000	7.000.000
29	L'Orphelinat Fille de Grand Bassam	240.000.000	251.000.000	251.000.000

COMMENTAIRES

En dehors des structures nouvellement créées (Complexe Socio-Educatif de Duékoué, Complexe Socio-Educatif de Facobly, Maison des Femmes d'Adiaké), toutes les autres ont un budget de fonctionnement même s'il s'avère, du point de vue des responsables, insuffisant.

• *Autres ressources :*

N°	STRUCTURES	MONTANT	SOURCE
REGION DE L'INDENIE-DJUABLIN			
01	Direction Régionale	RAS	
02	Complexe Socio-Educatif d'Abengourou	RAS	
03	Institut de Formation et d'Education Féminine d'Abengourou	♦ Alpha : 20000f - 5000f : Direction Centrale - 15000f : IFEF ♦ Couture : 25.000f - 5000f : Direction Centrale	Frais d'inscription des auditrices
04	Institut de Formation et d'Education Féminine d'Agnibilékrou	- 20 000f : IFEF ♦ Pâtisserie : 3500 f - 10000f : Direction Centrale - 25000f : IFEF	
05	Centre de Protection de la Petite Enfance d'Agnibilékrou	15 000 / Enfant	Frais contributifs des élèves
06	Institut de Formation et d'Education Féminine de Yakassé Feyassé	Idem IFEF	Frais d'inscription des auditrices
07	Centre de Protection de la Petite Enfance Yakassé Feyassé	8500 / Enfant	Frais contributifs des élèves
08	Centre de Protection de la Petite Enfance de Zinzénou		
09	Centre de Protection de la Petite Enfance de Niablé		
DIRECTION REGIONALE DU GONTOUGO			
10	Direction Régionale de Bondoukou	RAS	
11	Institut de Formation et d'Education Féminine de Tiédio	Idem IFEF	Frais d'inscription des auditrices
12	Complexe Socio-Educatif de Tiédio	RAS	
13	Centre de Protection de la Petite Enfance Féminine de Amanvi		
14	Institut de Formation et d'Education de Tanda	Idem IFEF	Frais d'inscription des auditrices
15	Institut de Formation et d'Education Féminine de Bonkougou		
16	Complexe Socio-Educatif de Bonkougou	15 000 / trimestre	Soutien à l'entretien des locaux fourni par SAVE THE CHILDREN.

N°	STRUCTURES	MONTANT	SOURCE
DIRECTION REGIONALE DU CAVALLY			
17	Direction Régionale	NEANT	NEANT
18	Complexe Socio-Educatif de Guiglo		
19	Complexe Socio-Educatif de Taï		
DIRECTION REGIONALE DU GUEMON			
20	Direction régionale	NEANT	NEANT
21	Institut de Formation et d’Education Féminine de Duékoué	♦ <u>Alpha</u> : 20000f - 5000f : Direction Centrale - 15000f : IFEF ♦ <u>Couture</u> : 25.000f - 5000f : Direction Centrale - 20 000f : IFEF ♦<u>Pâtisserie</u> : 35000F 01 - 10000f : Direction Centrale - 25000f : IFEF	Frais d’inscription des auditrices
22	Complexe Socio-Educatif de Duékoué	NEANT	NEANT
23	Complexe Socio-Educatif de Bangolo		
24	Complexe Socio-Educatif de Facobly		
DIRECTION REGIONALE DU SUD-COMOE			
25	Direction Régionale	1.032.500	Frais contributifs des structures sous tutelle
26	Institution de Formation et d’Education Féminine	Frais d’inscription des IFEF	Frais d’Inscription des apprenants
27	La Maison des Femmes d’Adiaké	Partenariat avec la Port Autonome de San-Pedro	
28	Le CPPE de Grand Bassam	Frais d’inscription des élèves	Frais d’inscription des élèves
29	L’Orphelinat Fille de Grand Bassam	Divers dons en nature de bienfaiteurs et de partenaires	

COMMENTAIRE :

Les structures connaissent des fortunes diverses. Tandis que certaines bénéficient de ressources additionnelles, d'autres en revanche n'en disposent pas et se contentent des budgets de l'Etat et même parfois, n'ont pas de dotation budgétaire.

● Mobilier

N°	STRUCTURES	MATERIEL INFORMATIQUE			MATERIEL ROULANT V : Voiture M : Moto			BESOINS	
		ETAT			TYPE/ETAT				
		Bon	Acceptable	Mauvais	Bon	Acceptable	Mauvais	Matériel informatique	Autre Matériel
DIRECTION REGION DE L'INDENIE-DJUABLIN									
01	Direction Régionale	X				M			V
02	Complexe Socio-Educatif d'Abengourou	Néant			Néant			Ord.	Moto
03	Institut de Formation et d'Education Féminine d'Abengourou	Néant			Néant			Ord.	Moto
04	Institut de Formation et d'Education Féminine d'Agnibilékrou	Néant			Néant			Ord.	Moto
05	Centre de Protection de la Petite Enfance d'Agnibilékrou	Néant			Néant			Ord.	Jeux
06	Institut de Formation et d'Education Féminine de Yakassé Feyassé	Néant			Néant			Ord.	Moto
07	Centre de Protection de la Petite Enfance Yakassé Feyassé	Néant			Néant			Ord.	Jeux
08	Centre de Protection de la Petite Enfance de Zinzénou	Néant			Néant			Ord.	Jeux
09	Centre de Protection de la Petite Enfance de Niablé	Néant			Néant			Ord.	Jeux
DIRECTION REGIONALE DU GONTOUGO									
10	Direction Régionale de Bondoukou	X				M			V
11	Institut de Formation et d'Education Féminine de Tiédio	Outillage technique (Machines à coudre, Fours à pâtisserie, réfrigérateurs et Congélateur) en bon état						Ord.	M
12	Complexe Socio-Educatif de Tiédio	Mobiliers en bureau en bon état dans l'ensemble						01 ord.	M
13	Centre de Protection de la Petite Enfance de Amanvi								
14	Institut de Formation et d'Education de Tanda	Outillage technique vétuste						01 ord.	M
15	Institut de Formation et d'Education Féminine de Bonkougou	Outillage technique et mobiliers dans un état acceptable						01 ord.	M
16	Complexe Socio-Educatif de Bonkougou	X				M		02 Ord.	M

N°	STRUCTURES	MATERIEL INFORMATIQUE			MATERIEL ROULANT V : Voiture M : Moto			BESOINS	
		ETAT			TYPE/ETAT				
		Bon	Acceptable	Mauvais	Bon	Acceptable	Mauvais	Matériel informatique	Autre Matériel
DIRECTION REGIONALE DU CAVALLY									
17	Direction Régionale	Mobilier défectueux				M		Ordi et Matériel de bureau	V
18	Complexe Socio-Educatif de Guiglo	État général vieillissant				M			M
19	Complexe Socio-Educatif de Taï	X				M		RAS	M
DIRECTION REGIONALE DU GUEMON									
20	Direction régionale	X				M			V
21	Institut de Formation et d’Education Féminine de Duékoué	Matériel dans l’ensemble acceptable				M		Ordi et Matériel de bureau	M
22	Complexe Socio-Educatif de Duékoué	Matériel dans l’ensemble acceptable				M		Ordi et Matériel de bureau	
23	Complexe Socio-Educatif de Bangolo	Manque de matériel informatique			Aucun matériel roulant			Ordi et Matériel de bureau	M
24	Complexe Socio-Educatif de Facobly								
DIRECTION REGIONALE DU SUD-COMOE									
25	Direction Régionale	X				M		Ordina-teurs de bureau	V
26	Institution de Formation et d’Education Féminine	X						Ordi et Matériel de bureau	M
27	Maison des Femmes d’Adiaké	X			V				
28	CPPE de Grand Bassam	X							
29	Orphelinat Filles de Grand Bassam	X					X	RAS	Car de transport des élèves

B : Bon A : Acceptable M : Mauvais

● Immobilier

✓ Statut :

✓ Etat des locaux :

N°	STRUCTURES	STATUT		ETAT		
		Etat	Bail	Bon	Acceptable	Dégradé
DIRECTION REGIONALE DE L'INDENIE-DJUABLIN						
01	Direction Régionale		X		X	
02	Complexe Socio-Educatif d'Abengourou		X	X		
03	Institut de Formation et d'Education Féminine d'Abengourou	X				XX
04	Institut de Formation et d'Education Féminine d'Agnibilékrou	X				X
05	Centre de Protection de la Petite Enfance d'Agnibilékrou		X			X
06	Institut de Formation et d'Education Féminine de Yakassé Feyassé	X		X		
07	Centre de Protection de la Petite Enfance Yakassé Feyassé	X			X	
08	Centre de Protection de la Petite Enfance de Zinzénou		X			X
09	Centre de Protection de la Petite Enfance de Niablé	X			X	
DIRECTION REGIONALE DU GONTOUGO						
10	Direction Régionale de Bondoukou		X	X		
11	Institut de Formation et d'Education Féminine de Tiédio	X				X
12	Complexe Socio-Educatif de Tiédio		X		X	
13	Centre de Protection de la Petite Enfance de Amanvi	X		X		
14	Institut de Formation et d'Education de Tanda	X				X
15	Institut de Formation et d'Education Féminine de Bonkougou	X				X
16	Complexe Socio-Educatif de Bonkougou	X			X	CPPE X
DIRECTION REGIONALE DU CAVALLY						
17	Direction Régionale		X			X
18	Complexe Socio-Educatif de Guiglo		X			X
19	Complexe Socio-Educatif de Taï	La structure est logée dans l'enceinte de la Préfecture. Elle ne dispose pas de locaux propres, ce qui limite ses activités.				
DIRECTION REGIONALE DU GUEMON						
20	Direction régionale		X		X	
21	Institut de Formation et d'Education Féminine de Duékoué		X		X	
22	Complexe Socio-Educatif de Duékoué	X				X
23	Complexe Socio-Educatif de Bangolo		X			X
24	Complexe Socio-Educatif de Facobly		X		X	
DIRECTION REGIONALE DU SUD-COMOE						
25	Direction régionale		X		X	
26	Institut de Formation et d'Education Féminine	X			X	
27	Le CPPE de Grand Bassam	X			X	
28	La Maison de Femmes d'Adiaké	X		X		
29	L'Orphelinat Filles de Grand Bassam	X		X		

COMMENTARE : NB. L'IFEF d'Aboisso a été construit dans un baffons cela cause des fissures dans le bâtiment par endroits un projet de réhabilitation s'impose

4.3- Etat de fréquentation des structures de formation / protection

REGION DE L'INDENIE-DJUABLIN													
INSTITUT DE FORMATION ET D'EDUCATION FEMININE													
	1 ^{ère} Année alpha	2 ^{ème} Année alpha	1 ^{ère} Année couture	2 ^{ème} Année couture	3 ^{ème} Année couture	1 ^{ère} Année Pâtisserie	2 ^{ème} Année Pâtisserie	TOTAL					
IFEF d'Abengourou	7	00	16	7	4	73	40	147					
IFEF d'Agnibilékrou	03	00	08	00	00	30	18	59					
IFEF de Yakassé Feyassé	00	00	02	02	02	05	09	20					
CENTRE DE PROTECTION DE LA PETITE ENFANCE /CENTRE D'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR L'ENFANCE													
	Petite section spéciale			Petite section			Moyenne section			Grande Section			
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	
CPPE d'Abengourou	0	4	4	10	24	34	13	11	24	7	11	18	
CPPE d'Agnibilékrou	1	3	04	11	30	41	25	30	55	11	15	26	
CPPE de Yakassé Feyassé				5	13	18	14	14	28	12	12	24	
CPPE de Zinzénou	01	02	03	10	07	17	12	12	24	13	18	31	
REGION DU GONTOUGO													
INSTITUT DE FORMATION ET D'EDUCATION FEMININE													
	1 ^{ère} Année alpha	2 ^{ème} Année alpha	3 ^{ème} Année alpha	1 ^{ère} Année couture	2 ^{ème} Année couture	3 ^{ème} Année couture	1 ^{ère} Année Pâtisserie	2 ^{ème} Année Pâtisserie	3 ^{ème} Année Pâtisserie				
IFEF de Tiédio	02			05			04						
IFEF de Tanda	04	03	09	01	02	10	07	00	04				
IFEF de Bonkougou	14	16		11	12	05	37	22					
CENTRE DE PROTECTION DE LA PETITE ENFANCE /CENTRE D'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR L'ENFANCE													
	Petite section spéciale/Garderie			Petite section			Moyenne section			Grande Section			
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	
CPPE de Tiédio	01	03	04	05	06	11	12	14	26	19	6	25	
CPPE d'Amanvi	Filles					06	Garçons					04	
CPPE (CSE de Bondoukou)				24	31	55	31	29	60	27	28	55	
DIRECTION REGIONALE DU CAVALLY													
CENTRE DE PROTECTION DE LA PETITE ENFANCE /CENTRE D'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR L'ENFANCE													
	Petite section spéciale/ Garderie			Petite section			Moyenne section			Grande Section			
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T	
CPPE du Complexe Socio-Educatif de Guiglo				14	12	26	15	16	31	00	45	55	
DIRECTION REGIONALE DU GUEMON													
INSTITUT DE FORMATION ET D'EDUCATION FEMININE													
	1 ^{ère} Année alpha	2 ^{ème} Année alpha	1 ^{ère} Année couture	2 ^{ème} Année couture	3 ^{ème} Année couture	1 ^{ère} Année Pâtisserie	2 ^{ème} Année Pâtisserie	TOTAL					
Institut de Formation et d'Education Féminine de Duékoué		01						12					

CENTRE DE PROTECTION DE LA PETITE ENFANCE /CENTRE D’ACTION COMMUNAUTAIRE POUR L’ENFANCE												
	Petite section spéciale/ Garderie			Petite section			Moyenne section			Grande Section		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
CPPE du Complexe Socio- Educatif de Facobly					01	01	08	07	15	04	01	05
DIRECTION REGIONALE DU SUD-COMOE												
INSTITUT DE FORMATION ET D’EDUCATION FEMININE												
	1 ^{ère} Année alpha	2 ^{ème} Année alpha	1 ^{ère} Année couture	2 ^{ème} Année couture	3 ^{ème} Année couture	1 ^{ère} Année Pâtisserie	2 ^{ème} Année Pâtisserie	TOTAL				
IFEF d’Aboisso	10	08	10	02	04	41	23	98				
CENTRE DE PROTECTION DE LA PETITE ENFANCE /CENTRE D’ACTION COMMUNAUTAIRE POUR L’ENFANCE												
	Petite section spéciale			Petite section			Moyenne section			Grande Section		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Le CPPE de Grand Bassam	10	09	19	46	58	104	87	70	157	82	88	170
TOTAL												450
LA MAISON DES FEMMES D’ADIAKE												
	Viol	Violence psyco- émotionnelle	Mariage Forcé	Déni de ressource	Autres vulnérabilités		Co- victimes		TOTAL			
La Maison des Femmes d’Adiaké	04	05	03	05	17		09		43			

4.4. Structures collaborant avec des partenaires extérieurs

N°	STRUCTURES	NOMENCLATURE DES PARTENAIRES	TYPES DE COLLABORATION	AVANTAGES POUR LE MINISTERE	ELEMENTS A AMELIORER DANS LE CADRE DE LA COLLABORATION
DIRECTION REGIONALE DE L'INDENIE-DJUABLIN					
01	Direction Régionale	✓Filets sociaux productifs ✓UNICEF (Politique Nationale de Protection de l'Enfant)	- Appui financier aux ménages vulnérables ; - AGR - Protection enfant	☞Meilleure visibilité du Ministère ; ☞Renforcement de la Direction Régionale en équipements ; ☞Organisation des femmes en associations et fédérations	☞Filets sociaux : Doter en véhicules les directions régionales du MFFE au même titre que celles du Ministère en charge de la Protection sociale, pour le suivi des activités de terrain ; ☞UNICEF : Régularité des appuis.
DIRECTION REGIONALE DU GONTOUGO					
02	Direction Régionale	- UNICEF, SAVE THE CHILDREN ; - PNUD ; - UNFPA ; - Mairie ; - Conseil Régional :	- Protection de l'enfant ; - Appui en matériel agricole ; - Renforcement des capacités de la femme et Lutte contre les fistules ; - Appui pour le parlement des enfants (100 000) ; - Appui en vivres pour les CPPE et CACE.	- Forte mobilisation des femmes - Visibilité du Ministère - Acquisition d'outils numériques avec projet d'alphabétisation.	- Elaboration du plan d'actions en synergie avec partenaires ; - Régularité des appuis UNICEF.
DIRECTION REGIONALE DU CAVALLY					
03	Direction Régionale	- Sawe The Children, -Solidaridad - UNICEF :	Mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Enfant, et appuis financier	Renforcement de capacité	Associer la Direction Régionale dans le choix des zones de projets par les partenaires
DIRECTION REGIONALE DU GUEMON					
04	Direction régionale	- Fondation ICI - Save The Children - Solidaridad.	- Animation communautaire - Centres Amis des enfants	- Rapprochement des populations cibles grâce aux moyens de mobilités des partenaires ; - Renforcement des capacités des agents.	Equiperment de la Direction Régionale en matériels de travail ou de mobilité

N°	STRUCTURES	NOMENCLATURE DES PARTENAIRES	TYPES DE COLLABORATION	AVANTAGES POUR LE MINISTERE	ELEMENTS A AMELIORER DANS LE CADRE DE LA COLLABORATION
DIRECTION REGIONALE DU SUD-COMOE					
05	Direction Régionale	Village SOS ; ONG Padre-Pio : Centre Abel ; ICI ONG ;	Protection des enfants, prise en charge des victimes, promouvoir les droits des enfants via des formations auprès des communautés, installation des comités de protection des enfants.	Efficacité de la DR, visibilité du MFFE, prise en charge rapide des cas, renforcement des capacités dans tous les domaines de protection et VBG.	Agrandir la capacité d'accueil des ONG à partir de l'aide de l'Etat, associer la Dr dans le choix et la période des zones d'intervention.
06	Institution de Formation et d'Education Féminine	RAS	RAS	RAS	RAS
07	La Maison des Femmes d'Adiaké	Port Autonome de San-Pedro	Appui financier	Ressources additionnelles pour un meilleur fonctionnement de la structure	RAS
08	Le CPPE de Grand Bassam	Mairie de Bassam, UROLAIT, DOLAIT	Aide ponctuelle pendant les cérémonies, produits laitiers, construction de latrines par la Mairie.	Bien être des enfants et des agents	RAS
09	L'orphelinat Filles de Grand Bassam	Partenaires divers	Appui en vivres et non vivres	Meilleure prise en charges des pensionnaires	RAS

4.5. Difficultés

N°	STRUCTURES	AU NIVEAU DU PERSONNEL	AU NIVEAU DES RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIÈRES	AU NIVEAU DES LOCAUX	AU NIVEAU DU FONCTIONNEMENT	PERSPECTIVES
DIRECTION REGIONALE DE L'INDENIE-DJUABLIN						
01	Direction Régionale	Insuffisance du personnel dans les structures de base	- Difficile mobilité des agents de la direction régionale ; - Insuffisance des ressources allouées à la Direction au regard des activités à mener	Début de dégradation des différents bâtiments de Direction Régionale	- Difficile prise en charge des victimes de violences - Difficulté à unifier les trois plateformes (VBG, OEV, PROTECTION)	- Ouverture d'une IFEF à Bettié - Renforcement des capacités des agents pour un meilleur fonctionnement des plateformes (VBG, OEV, PROTECTION) ; - Acquisition d'un véhicule de liaison ; - Diversification de partenariat ; - Renforcement du cadre de collaboration avec le Ministère de la Protection Sociale.
02	Complexe Socio-Educatif d'Abengourou	Personnel en nombre insuffisant	- Manque de matériel informatique ; - Absence de connexion internet ; - Manque de matériel roulant pour les missions de sensibilisation et le suivi des cas - Budget insuffisant	- Compteur électrique non encore pris en compte par l'Etat - Exiguïté du CPPE	Difficile prise en charge des personnes porteuses de handicaps 'manque de matériel au CES, personnel insuffisant au CS et locaux inadaptés)	- Construction d'un CES plus adapté et plus fonctionnel - Acquisition de motos pour les sensibilisations et les visites à domiciles - Ouverture d'un centre d'alphabétisation - Renforcement du fond d'aide destinés aux personnes vulnérables

N°	STRUCTURES	AU NIVEAU DU PERSONNEL	AU NIVEAU DES RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIÈRES	AU NIVEAU DES LOCAUX	AU NIVEAU DU FONCTIONNEMENT	PERSPECTIVES
03	Institut de Formation et d'Education Féminine d'Abengourou	RAS	- Moyens matériels et financiers insuffisants notamment la ligne 2413. - De nombreuses auditrices n'arrivent pas à solder les frais de scolarité. - Insuffisance des matériels techniques (cuisinière à gaz et réfrigérateur)	Etat de délabrement avancé du bâtiment (plafond, peinture, toiture et clôture presque en ruine) constitue une menace réelle pour la sécurité du personnel, des auditrices et autres usagers.	- Absence d'harmonie dans les contenus des programmes. -	Réhabilitation totale urgente des locaux de l'IFEF pour offrir aux usagers un cadre plus attrayant et plus sécurisé. Acquisition urgente des matériels techniques (cuisinière à gaz et réfrigérateur)
04	Institut de Formation et d'Education Féminine d'Agnibilékrou	RAS	- Gazinières en nombre insuffisant - Budget insuffisant pour faire face aux dépenses de fonctionnement	Absence de clôture constituant une source d'insécurité permanente	Inexistence de document pédagogique adapté en couture et en alphabétisation	- Construction d'une clôture pour sécuriser l'établissement - Rendre l'IFEF plus attrayante par une réhabilitation des locaux - Construction de nouvelles classes
05	Centre de Protection de la Petite Enfance d'Agnibilékrou	Personnel en sous-effectif	Ressources financières insuffisantes	Local exigu et inadapté	Non-respect du ratio encadreur/enfants du fait du manque du personnel	Faire du CPPE un établissement modèle c'est-à-dire propre et adapté à l'encadrement des enfants
06	Institut de Formation et d'Education Féminine de Yakassé Feyassé	Besoin de personnel au regard du nombre de classes	Absence de table banc et une grande table pour la coupe en couture.	RAS	RAS	- Acquisition d'un engin pour les sensibilisations à la fréquentation de l'IFEF ; - Rendre fonctionnel le forage effectué afin d'assurer le ravitaillement en eau de la structure.

N°	STRUCTURES	AU NIVEAU DU PERSONNEL	AU NIVEAU DES RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIÈRES	AU NIVEAU DES LOCAUX	AU NIVEAU DU FONCTIONNEMENT	PERSPECTIVES
07	Centre de Protection de la Petite Enfance Yakassé Feyassé	Insuffisance de personnel		Pas de clôture pour sécuriser le CPPE	Non-respect du ratio encadreur/enfants du fait du manque du personnel	- Construire la clôture de l'établissement : - Equiper toutes les salles en climatiseur
08	Centre de Protection de la Petite Enfance de Zinzénou	RAS	Difficile paiement des frais contributifs.	Local inadapté et peu attrayant : problème d'étanchéité Pas d'abonnement d'électricité	Taux de fréquentation nul de la structure	Construction d'un CPPE sur le terrain acquis (1 lot) Recherche de bâtiment à bailier
09	Centre de Protection de la Petite Enfance de Niablé	Personnel en nombre insuffisant	Absence d'une ligne consacrée à l'achat d'un ordinateur.	- Absence de magasin et de cantine - Absence d'abonnement d'eau et d'électricité	Insuffisance de jeux d'extérieur	- Acquisition d'une ligne consacrée à l'achat d'un ordinateur - Création d'une crèche - Renforcement des capacités des agents en VBG et OEV

N°	STRUCTURES	AU NIVEAU DU PERSONNEL	AU NIVEAU DES RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIÈRES	AU NIVEAU DES LOCAUX	AU NIVEAU DU FONCTIONNEMENT	PERSPECTIVES
DIRECTION REGIONALE DU GONTOUGO						
10	Direction Régionale de Bondoukou	- Insuffisance du personnel dans les structures de base ; - Absence de conseiller préscolaire et primaire au sein de la direction pour mener les missions de suivi / évaluation dans les CACE / CPPE ;	Manque de ressources financières et matérielles pour l'organisation des journées statutaires		Absence de véhicule pour les missions de coordination et de suivi des activités au niveau régional ;	- Accentuer les sensibilisations en matière d'autonomisation ; - Organiser les différentes associations féminines (136) en fédération ; - Solliciter le Ministère en vue de la création d'une ligne budgétaire pour financement des activités de protection de l'enfant.
11	Institut de Formation et d'Education Féminine de Tiédo	Insuffisance du personnel.	Manque de moyens de mobilité (moto)	- Etat de délabrement de la charpente : de gros problèmes d'étanchéité (de nombreuses salles de classe sont impraticables) ; - Absence de clôture.	Absence de formation continue du personnel enseignant	- Réhabilitation des locaux de l'IFEF ; - Accentuer en multipliant les activités communautaires ; - Accentuer la sensibilisation.
12	Complexe Socio-Educatif de Tiédo	Le personnel est en nombre insuffisant	Absence de la ligne carburant dans la dotation budgétaire.	Les toilettes ne sont pas adaptées aux enfants (au CPPE)		- Accentuer la sensibilisation pour augmenter l'effectif ; - Améliorer l'aspect de la structure par ravalement des façades.

N°	STRUCTURES	AU NIVEAU DU PERSONNEL	AU NIVEAU DES RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIÈRES	AU NIVEAU DES LOCAUX	AU NIVEAU DU FONCTIONNEMENT	PERSPECTIVES
13	Centre de Protection de la Petite Enfance de Amanvi	Personnel en sous-effectif (01 seul agent) .		- Absence d'électricité ; - Absence d'eau courante.	Personnel non formé en élaboration de projet pédagogique et à l'outil informatique	- Effectuer les démarches pour doter le CPPE en eau et en électricité ; - Accentuer la sensibilisation des parents pour augmenter les effectifs.
14	Institut de Formation et d'Education de Tanda		- Problèmes d'étanchéité ; - Equipement sanitaire vétuste ; - Façade délabrée ; - Toiture, fenêtres et portes abimées. - Mobilier de bureau vétuste - Absence de ligne budgétaire pour réparation sanitaire et électrique dans la dotation budgétaire ;		Difficultés à solder la scolarité par les apprenantes.	- Effectuer un plaidoyer auprès des autorités pour attribuer des prises en charge aux auditrices ; - Faire réhabiliter le bâtiment ; - Accentuer la sensibilisation des populations.
15	Institut de Formation et d'Education Féminine de Bonkougou			Le bâtiment est devenu exigü à cause de l'effectif, absence de cuisine adapté à la pâtisserie et problème d'étanchéité.	Manque de renforcement de capacités des enseignants.	- Construction de salles supplémentaires (projet de construction de 06 salles par AGEROUTE) ; - Organiser des stages pour les apprenantes dans les boulangeries, ateliers de couture de la place.

N°	STRUCTURES	AU NIVEAU DU PERSONNEL	AU NIVEAU DES RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIÈRES	AU NIVEAU DES LOCAUX	AU NIVEAU DU FONCTIONNEMENT	PERSPECTIVES
16	Complexe Socio-Educatif de Bonkougou	Insuffisance personnel ; du	Insuffisance des jeux intérieurs et extérieurs ; Insuffisance de tables et de chaises.	Dégradation du CPPE : - Salles sont régulièrement vandalisées à cause du manque de sécurité ; - Toilettes délabrées.	- Manque de matériel didactique adapté à la prise en charge des enfants en situation de handicap - Non-respect des délais pour le paiement des frais d'inscription (CPPE).	- Réhabilitation du centre de protection de la petite enfance - Equipement en matériel
DIRECTION REGIONALE DU CAVALLY						
17	Direction Régionale	Insuffisance personnel ; du	Budget insuffisant au regard des activités de la Direction.	Bâtiment vétuste et exigu	Absence de moyen de mobilité pour les missions de supervision des activités des structures de base.	- Création de nouveaux Complexes socio- éducatifs dans les localités qui n'en sont pas pourvues - Acquisition d'un véhicule de fonction - Acquisition d'un local pour la Direction Régionale
18	Complexe Socio-Educatif de Guiglo	Insuffisance personnel ; du	- Manque d'outil informatique - Absence de matériel pour les démonstrations au Centre Social - Budget insuffisant au regard des besoins des différentes entités qui composent le Complexe	Bâtiment vétuste	- Maque de moyen de mobilité pour les missions de sensibilisation et le suivi des cas	Nouer des partenariats susceptibles de contribuer à la réhabilitation les locaux du Complexe et au renforcement des capacités techniques et opérationnelles des agents.

N°	STRUCTURES	AU NIVEAU DU PERSONNEL	AU NIVEAU DES RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIÈRES	AU NIVEAU DES LOCAUX	AU NIVEAU DU FONCTIONNEMENT	PERSPECTIVES
DIRECTION REGIONALE DU CAVALLY (Suite)						
19	Complexe Socio-Educatif de Taï	Insuffisance de personnel	Lenteur dans l'exécution du budget	Absence de bâtiment pour abriter le siège du complexe Socio-éducatif	Moyens de mobilité des agents en nombre suffisant	- Acquisition d'un local pour le complexe ; - Mobilisation de financements pour réaliser les journées statutaires et autres activités du complexe - Renforcement des capacités agents - Diversification des offres de services pour faire face efficacement aux besoins de la population cible.
DIRECTION REGIONALE DU GUEMON						
20	Direction régionale	Personnel insuffisant.			Moyens de mobilité des agents en nombre suffisant	- Acquisition de moyen de mobilité - Ouverture d'une IFEF à Facobly - Construction d'un Complexe sur le terrain acquis à Kouibly
21	Institut de Formation et d'Education Féminine de Duékoué	RAS	RAS	RAS	RAS	Sensibilisation accrue pour une meilleure fréquentations de l'IFEF

N°	STRUCTURES	AU NIVEAU DU PERSONNEL	AU NIVEAU DES RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIÈRES	AU NIVEAU DES LOCAUX	AU NIVEAU DU FONCTIONNEMENT	PERSPECTIVES
DIRECTION REGIONALE DU GUEMON (Suite)						
22	Complexe Socio-Educatif de Duékoué	Personnel insuffisant	- Budget insuffisant au regard de nombreuses activités que mène le complexe dans le département de Duékoué	- Vétusté du bâtiment abritant le complexe ; - Absence de clôture et de latrines au CPPE	Moyens de mobilité des agents en nombre suffisant	- Construction d'une clôture au tour du CPPE de Duékoué - Adduction d'eau, toilette et connexion au réseau électrique du CPPE
23	Complexe Socio-Educatif de Bangolo	Personnel en nombre insuffisant, (seulement quatre (04) agents animent la structure)	Absence de budget de fonctionnement	Absence d'eau courante et d'électricité	- Absence d'un arrêté de création ne permet pas encore la mise en place d'un budget de fonctionnement	- Rendre plus fonctionnelle la structure - Acquérir des moyens de mobilité
24	Complexe Socio-Educatif de Facobly	Personnel en nombre insuffisant, (seulement un (01) agent anime la structure)	Absence de budget de fonctionnement	- Pas de jouer pour les enfants - Pas de chaise pour enfant	Manque de moyens de mobilité	

N°	STRUCTURES	AU NIVEAU DU PERSONNEL	AU NIVEAU DES RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIÈRES	AU NIVEAU DES LOCAUX	AU NIVEAU DU FONCTIONNEMENT	PERSPECTIVES
DIRECTION REGIONALE DU SUD-COMOE						
25	Direction Régionale	RAS	Insuffisance d'ordinateur de bureau, manque de véhicule de service	Local exiguë au regard du nombre d'agent ; Inexistence de bâtiment CPPE à Aboisso : il est logé au sein de l'IFEF sous un préau dont la capacité d'accueil est insuffisante au regard du nombre élevé d'élève. ; Absence de complexe Socio-Educatif dans la Région	L'absence de moyen de mobilité (voiture) rend difficile les déplacements de la DR du fait du nombre élevé de structures très distantes les unes des autres.	Doter la DR de véhicule de service ; trouver un bâtiment plus grand ; Construire un Complexe Socio-Educatif (terrain du MFFE disponible à Tiapoum). Construire un Bâtiment CPPE à Aboisso
26	IFEF d'Aboisso	Insuffisance de personnel d'encadrement	RAS	Bâtiment est fissuré par endroit du fait de sa construction dans le baffons	RAS	Procéder à la réhabilitation totale du bâtiment ; Affecter 02 MEP, 02 MAEP
27	CPPE de Grand Bassam	Personnel en nombre insuffisant : l'effectif des élèves est élevé	RAS	La capacité d'accueil du bâtiment est inférieure au nombre d'élèves	La demande est supérieure à l'offre : personnel et salles de classes insuffisants	Faire affecter 02 EP et 03 EPA et construire deux bâtiments de deux classes afin d'accroître la capacité d'accueil.

N°	STRUCTURES	AU NIVEAU DU PERSONNEL	AU NIVEAU DES RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIÈRES	AU NIVEAU DES LOCAUX	AU NIVEAU DU FONCTIONNEMENT	PERSPECTIVES
DIRECTION REGIONALE DU SUD-COMOE (suite)						
28	La Maison des Femmes d'Adiaké	Insuffisance de personnel d'encadrement ce qui entraine une charge accrue du travail pour sécuriser et assister les pensionnaires ; Chauffeur permanent ; Agents de sécurité : il faut au minimum 07 au lieu de 04 le site est très vaste.	Insuffisance de ressources financières ; Absence de fonds dédié l'insertion socio-professionnelle des pensionnaires à leur Sortie ;	Absence de moustiquaires aux portes et fenêtres des chambres : cas de paludisme récurrent du fait des moustiques ; Cohabitation fréquente avec des reptiles (serpents) ; Absence de logement sur le site pour la Directrice l'économe, et l'infirmière pour la gestion efficace des urgences la nuit.	RAS	Augmenter les ressources financières pour assurer une prise en charge efficace des pensionnaires ; Construire un logement directeur, économe et infirmier ; renforcer l'effectif du personnel ; installer des moustiquaires aux porte et sur les lits.
29	L'Orphelinat Fille de Bassam	RAS	Panne constante du car de transport des enfants	RAS	RAS	Renouveler le car de transport des élèves

V. IRREGULARITES, INSUFFISANCES ET RECOMMANDATIONS

N°	STRUCTURES	IRREGULARITES, INSUFFISANCES	RECOMMANDATIONS
REGION DE L'INDENIE-DJUABLIN			
01	Direction Régionale	- Insuffisance du personnel dans les structures de base - Difficile mobilité des agents de la direction régionale ; - Insuffisance des ressources allouées à la Direction au regard des activités à mener - Début de dégradation des différents bâtiments de Direction Régionale - Difficile prise en charge des victimes de violences - Difficulté à unifier les trois plateformes (VBG, OEV, PROTECTION)	- Veiller à renforcer les structures de base en personnel et au renforcement de leur capacité pour un meilleur fonctionnement des plateformes (VBG, OEV, PROTECTION) - Doter la DR d'un véhicule de liaison ; - Diversifier les partenariats et renforcer le cadre de collaboration avec le Ministère de la Protection Sociale.
02	Complexe Socio-Educatif d'Abengourou	Personnel en nombre insuffisant - Manque de matériel informatique ; - Absence de connexion internet ; - Manque de matériel roulant pour les missions de sensibilisation et le suivi des cas - Budget insuffisant - Compteur électrique non encore pris en compte par l'Etat - Exiguïté du CPPE Difficile prise en charge des personnes porteuses de handicaps 'manque de matériel au CES, personnel insuffisant au CS et locaux inadaptés)	- Soumettre un projet PIP au DAF pour la construction d'un CES aux normes. Le MFFE doit mettre à la disposition de ces agents des motos pour faciliter les sensibilisations et les visites à domiciles ; - Accentuer le plaidoyer auprès des partenaires afin de renforcer le fond d'aide destiné aux personnes vulnérables.
03	Institut de Formation et d'Education Féminine d'Abengourou	- Moyens matériels et financiers insuffisants notamment la ligne 2413. - De nombreuses auditrices n'arrivent pas à solder les frais de scolarité. - Insuffisance des matériels techniques (cuisinière à gaz et réfrigérateur) Etat de délabrement avancé du bâtiment (plafond, peinture, toiture et clôture presque en ruine) constitue une menace réelle pour la sécurité du personnel, des auditrices et autres usagers. - Absence d'harmonie dans les contenus des programmes.	- Soumettre un projet PIP au DAF, aux fins de procéder à la Réhabilitation totale et urgente des locaux de l'IFEF pour offrir aux usagers un cadre plus attrayant et plus sécurisé. - Equiper urgemment l'IFEF de matériels techniques (cuisinière à gaz et réfrigérateur).

04	Institut de Formation et d'Education Féminine d'Agnibilékrou	- Gazinières en nombre insuffisant - Budget insuffisant pour faire face aux dépenses de fonctionnement - Absence de clôture constituant une source d'insécurité permanente - Inexistence de document pédagogique adapté en couture et en alphabétisation	- Elaborer un projet PIP pour la réhabilitation totale (Construction d'une clôture, de salles de classe).
05	Centre de Protection de la Petite Enfance d'Agnibilékrou	- Personnel en sous-effectif - Ressources financières insuffisantes - Local exigü et inadapté - Non-respect du ratio encadreur/enfants du fait du manque du personnel	Affecter du personnel d'encadrement et le responsable doit faire du CPPE un établissement modèle c'est-à-dire propre et adapté à l'encadrement des enfants.
06	Institut de Formation et d'Education Féminine de Yakassé Feyassé	- Besoin de personnel au regard au regard du nombre de classes - Absence de table banc et une grande table pour la coupe en couture.	- Doter l'institution de matériel pédagogique et d'engin et rendre fonctionnel le forage afin d'assurer le ravitaillement en eau de la structure.
07	Centre de Protection de la Petite Enfance Yakassé Feyassé	- Insuffisance de personnel - Absence de clôture pour sécuriser le CPPE - Non-respect du ratio encadreur/enfants du fait du manque du personnel	Elaborer un projet PIP en collaboration avec le DAF pour Construire la clôture de l'établissement et équiper toutes les salles en climatiseur.
08	Centre de Protection de la Petite Enfance de Zinzénou	- Difficile paiement des frais contributifs. - Local inadapté et peu attrayant : problème d'étanchéité - Pas d'abonnement d'électricité - Taux de fréquentation nul de la structure	- Construire d'un CPPE sur le terrain acquis (1 lot) - Rechercher un bâtiment à bailer le cas échéant
09	Centre de Protection de la Petite Enfance de Niablé	- Personnel en nombre insuffisant - Absence d'une ligne consacrée à l'achat d'un ordinateur. - Absence de magasin et de cantine - Absence d'abonnement d'eau et d'électricité - Insuffisance de jeux d'extérieur	- Doter le CPPE d'ordinateurs, créer une crèche et renforcer les capacités des agents en VBG et OEV.

N°	STRUCTURES	IRREGULARITES, INSUFFISANCES	RECOMMANDATIONS
DIRECTION REGIONALE DU GONTOUGO			
10	Direction Régionale de Bondoukou	- Insuffisance du personnel dans les structures de base ; - Absence de conseiller préscolaire et primaire au sein de la direction pour mener les missions de suivi / évaluation dans les CACE / CPPE ; - Manque de ressources financières et matérielles pour l'organisation des journées statutaires du Ministère et pour la coordination et pour le suivi des activités au niveau régional - - Absence de véhicule pour les missions de coordination et de suivi des activités au niveau régional ; - Absence de budget de fonctionnement des CACE de la région.	- Affectation du personnel d'encadrement dans les structures ; - Doter la DR de véhicule de service afin d'organiser les missions de suivi des activités régionale ;
11	Institut de Formation et d'Education Féminine de Tiédo	- Insuffisance du personnel. - Manque de moyens de mobilité (moto) - Etat de délabrement de la charpente : de gros problèmes d'étanchéité (de nombreuses salles de classe sont impraticables) ; - Absence de clôture. - Absence de formation continue du personnel enseignant	Réhabiliter l'IFEF
12	Complexe Socio-Educatif de Tiédo	Le personnel est en nombre insuffisant Absence de la ligne carburant dans la dotation budgétaire. Les toilettes ne sont pas adaptées aux enfants (au CPPE)	Soumettre un projet PIP au DAF pour l'extension du Complexe Socio-Educatif pour le rendre conforme aux normes ; - Procéder au ravalement des façades de sa structure.
13	Centre de Protection de la Petite Enfance de Amanvi	Personnel en sous-effectif (01 seul agent). - Absence d'électricité ; - Absence d'eau courante. Personnel non formé en élaboration de projet pédagogique et à l'outil informatique	- Effectuer les démarches pour doter le CPPE en eau et en électricité ; - Accentuer la sensibilisation des parents pour augmenter les effectifs.

14	Institut de Formation et d'Education de Tanda	- Problèmes d'étanchéité ; - Equipement sanitaire vétuste ; - Façade délabrée ; - Toiture, fenêtres et portes abimées. - Mobilier de bureau vétuste - Absence de ligne budgétaire pour réparation sanitaire et électrique dans la dotation budgétaire ; - Difficultés à solder la scolarité par les apprenantes.	- Proposer un projet PIP pour la réhabilitation du bâtiment ; - Faire un plaidoyer auprès des autorités pour attribuer des prises en charge aux auditrices ; - Entreprendre des actions de sensibilisations des populations pour augmenter le taux de fréquentation de l'établissement.
15	Institut de Formation et d'Education Féminine de Bonkougou	- Le bâtiment est devenu exigu à cause de l'effectif, absence de cuisine adapté à la pâtisserie et problème d'étanchéité. - Manque de renforcement de capacités des enseignants.	- Veiller à la réalisation du projet de Construction de 06 (six) salles supplémentaires promis par l'AGEROUTE ;
16	Complexe Socio-Educatif de Bonkougou	Insuffisance du personnel ; Insuffisance des jeux intérieurs et extérieurs ; Insuffisance de tables et de chaises. Dégradation du CPPE : - Salles sont régulièrement vandalisées à cause du manque de sécurité ; - Toilettes délabrées. - Manque de matériel didactique adapté à la prise en charge des enfants en situation de handicap - Non-respect des délais pour le paiement des frais d'inscription (CPPE).	- Soumettre un projet PIP au DAF en vue de procéder à l'extension de toutes les entités du Complexe Socio-Educatif.
DIRECTION REGIONALE DU CAVALLY			
17	Direction Régionale	- Faible implantation de complexes dans la localité, - Insuffisance du personnel ; - Budget insuffisant au regard des activités de la Direction. - Bâtiment vétuste et exigu - Absence de moyen de mobilité pour les missions de supervision des activités des structures de base.	- Créer de nouveaux Complexes socio-éducatifs dans les localités qui n'en sont pas pourvues - Doter la DR d'un véhicule de fonction - Délocaliser la Direction Régionale car le bâtiment n'est plus adapté
18	Complexe Socio-Educatif de Guiglo	Bâtiment vétuste	Nouer des partenariats susceptibles de contribuer à la réhabilitation des locaux du Complexe et au renforcement des capacités techniques et opérationnelles des agents.
19	Complexe Socio-Educatif de Taï	Insuffisance de personnel ; Lenteur dans l'exécution du budget Absence de bâtiment pour abriter le siège du complexe Socio-éducatif Moyens de mobilité des agents en nombre suffisant	- Délocaliser le complexe ; - Renforcer les capacités des agents.

DIRECTION REGIONALE DU GUEMON			
20	Direction régionale	Personnel insuffisant. Moyens de mobilité des agents en nombre suffisant	- Doter la DR d'un véhicule de service et ouvrir une IFEF à Facobly - Soumettre un projet PIP au DAF en vue de la construction d'un Complexe sur le terrain acquis à Kouibly
21	Institut de Formation et d'Education Féminine de Duékoué	RAS	Renforcer la sensibilisation pour une meilleure fréquentation de l'IFEF.
22	Complexe Socio-Educatif de Duékoué	Personnel insuffisant - Budget insuffisant au regard de nombreuses activités que mène le complexe dans le département de Duékoué - Vétusté du bâtiment abritant le complexe ; - Absence de clôture et de latrines au CPPE ; Moyens de mobilité des agents en nombre suffisant	- Soumettre au DAF un projet PIP pour la Construction d'une clôture et des toilettes au CPPE ; - Entreprendre les démarches en vue de l'adduction d'eau et la connexion au réseau électrique du CPPE.
23	Complexe Socio-Educatif de Bangolo	Personnel en nombre insuffisant, (seulement quatre (04) agents animent la structure) Absence de budget de fonctionnement Absence d'eau courante et d'électricité - Absence d'un arrêté de création ne permet pas encore la mise en place d'un budget de fonctionnement	- Etoffer l'effectif du Complexe ; - Rechercher un bâtiment mieux adapté et en informer le Cabinet ; - Doter la structure de moyens de mobilité
24	Complexe Socio-Educatif de Facobly	- Personnel en nombre insuffisant, (seulement un (01) agent anime la structure) Absence de budget de fonctionnement - Pas de jouer pour les enfants - Pas de chaise pour enfant - Manque de moyens de mobilité	- Etoffer l'effectif du Complexe ; - Doter la structure d'un budget ; - Equiper le CPPE en jeux éducatifs

N°	STRUCTURES	IRREGULARITES, INSUFFISANCES	RECOMMANDATIONS
DIRECTION REGIONALE DU SUD-COMOE			
25	La Direction Régionale	- Difficile mobilité des agents pour les activités de sensibilisation : insuffisance de matériel roulant (Moto) ; - La DR ne dispose pas de véhicule de service ; - Le bâtiment de la DR est exiguë au regard du nombre d'agents, - difficile prise en charge des victimes de violence - inexistence de CPPE à Aboisso ; - Pas de Complexe Socio-Educatif dans la Région.	- Doter la DR de matériels de mobilité (Moto et véhicule de service) afin de rendre mieux fonctionnelle la DR ; - Rechercher un local plus spacieux ou un terrain avec l'aide des autorités municipales et régionales pour la construction d'une grande DR au nom du MFFE ; - Accroître la capacité d'accueil des structures d'accueils des victimes de violence - Soumettre un projet PIP au DAF pour la construction d'un Complexe Socio-Educatif dans la Région sur le terrain attribué au MFFE par les Autorités de Tiapoum.
26	Institution de Formation et d'Education Féminine d'Aboisso	- Insuffisance de matériels pédagogiques : absence de lignes budgétaire pour le matériel pédagogique ; - Murs du bâtiment fissurés, - Absence de toilettes du personnel	- Doter l'IFEFE de matériels Pédagogique ; - Soumettre un projet PIP au DAF pour la réhabilitation totale du bâtiment avec construction de toilettes supplémentaires.
27	La Maison des Femmes d'Adiaké	- Absence de logement Directeur, Econome et infirmière sur le site, - insuffisance de personnel d'encadrement ; absence de fonds dédié à l'accompagnement des pensionnaires à leur sortie du centre pour une insertion professionnelle	- Construire des logements pour le Directeur, l'infirmière et l'économe sur le site ; - Instaurer un fonds d'insertion des pensionnaires à leur sortie.
28	Le CPPE de Grand Bassam	Insuffisance de salles de classes et de personnel d'encadrement : la demande est supérieure à l'offre	- Accroître la capacité d'accueil de la structure - Etoffer le personnel d'encadrement au regard du niveau de fréquentation de la structure.
29	L'Orphelinat Fille de Grand Bassam	Absence de cycle secondaire au sein de l'orphelinat, insuffisance de car de transport des élèves	- Envisager la construction du cycle secondaire au sein de l'orphelinat ; - doter l'institution d'un autre car de transport.

VI-ANALYSE ET OBSERVATIONS SUR L'ENSEMBLE DES RAPPORTS

6-1. RESSOURCES HUMAINES

La mission note les points suivants concernant les ressources humaines :

- **Les effectifs**

Les structures se plaignent dans l'ensemble d'un problème de sous-effectif, elles souhaiteraient toutes être renforcées en personnel. Certaines structures, surtout celles de création récente, sont réduite à un seul agent. Le déficit est exacerbé surtout au niveau des Assistants Sociaux et des Educateurs Spécialisés.

- **La capacité opérationnelle des agents**

Les agents ont un réel besoin de renforcement de capacités pour :

- la prise en charge des femmes victimes de violences ;
- la prise en charge des femmes dans le cadre des activités génératrices de revenus, dans les contenus d'enseignements des IFEF, en gestion administrative (IFEF) ;
- la prise en charge des enfants en situation de handicap (CSE) ;
- la gestion du budget.

6.2. ACTIVITES

Les Directions Régionales, dans le cadre du suivi des activités des structures de base ou de la prise en charge des enfants ou des personnes en détresse, ne possèdent pas de moyens de déplacement.

Les structures de base se trouvent dans cette même situation.

6.3. ETAT DES LOCAUX

Les locaux des structures visitées sont dans un état de dégradation avancée en général.

Pour l'IFEF d'Abengourou par exemple, le niveau de dégradation est tel qu'il constitue un danger pour les occupants (enseignants et auditrices)

Certaines squattent des locaux d'autres administrations (Cas dun CES vde Taï), toute chose qui influence négativement leur rendement.

6.4. BUDGET

- **Notification**

Les structures nouvellement construites (CSE et IFEF) ne disposent de budget. (Voir Guemon). D'autres, faute d'Arrêté de nomination, le responsable n'arrive pas à l'exécuter (CPPE d'Amanvi). C'est le Directeur Régional, qui en est l'administrateur provisoire.

Les structures, pour l'essentiel, trouvent les budgets insuffisants.

VII- SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

Le Cabinet a instruit l'Inspection Générale à l'effet de faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations faites à l'issue des différentes missions.

Au regard des constatations faites durant les différentes missions, l'Inspection Générale voudrait faire les recommandations suivantes dont la prise en compte pourrait améliorer la qualité des offres de service du Ministère.

7.1. Au CABINET

- Instruire le DAFP aux fins de faire le point de l'état de délabrement des structures de base en vue de préparer un dossier de plaidoyer pour leur réhabilitation.
- Normaliser la situation administrative des structures de base et les doter de budget leur permettant de fonctionner correctement.
- Instruire les DR aux fins de mener des plaidoyers pour la création de structures du Ministère dans tous les départements du pays.
- Faire le suivi- évaluation des activités des Directeurs Régionaux pour des résultats efficaces.
- Régulariser la situation administrative des responsables pour leur permettre d'exécuter leur budget.
- Choisir une couleur unique pour identifier toutes les infrastructures du MFFE.

7.2.A la DRH

- Renforcer les capacités opérationnelles des agents par la formation continue.
- Redéployer les agents en sureffectif ou en sous-emploi dans certaines structures.
- Créer un cadre de motivation des agents du Ministère (introduction d'un prix du meilleur agent par exemple).

7.3.A la DAFP

- Réhabiliter toutes les structures dégradées est impératif. L'aspect piteux de nombreuses structures ne font pas honneur au MFFE. Les structures les plus dégradées en région sont celles du Ministère.
- Impliquer tous les responsables des structures à la conférence budgétaire afin de leur permettre de porter eux-mêmes leurs préoccupations ;
- Revoir à la hausse les différents budgets des structures et mener des plaidoyers pour leur permettre d'exécuter à 100 % leur notification ;
- Doter toutes les Directions Régionales de véhicules afin de les rendre plus efficaces sur le terrain et d'éviter par la même occasion les disparités entre elles ;

- Prévoir dans les dotations budgétaires des lignes pour l'acquisition de matériels informatiques ;
- Au regard de certains dysfonctionnements constatés, impliquer l'Inspection Générale et/ou la DAF aux passations à l'intérieur du pays avec un document des acquisitions de matériels des cinq (05) dernières années.

VIII. AUTRES ACTIVITES REALISEES

8.1 PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE

L'Inspection Générale était représentée au niveau du Jury du Ministère pour le suivi et le traitement des dossiers de sélection des candidats, au titre des trois (03) prix :

- Le Prix National d'Excellence de la meilleure Famille ;
- Le Prix National d'Excellence de la meilleure Structure de Substitution ;
- Le Prix National d'Excellence de la Valorisation des Compétences Féminines.

8.2. PASSATIONS DE CHARGES

STRUCTURES	SORTANT	ENTRANT	DATE
Cellule de passation des Marchés Publics	Monsieur KONE Mamadi	Monsieur GOLI Anderson	02 juillet 2025
PPEAV	Madame SIKA	Monsieur KRA Konan	23 juillet 2025

8. 3. CEREMONIES ET REPRESENTATIONS

N°	DATE	INTITULE DE LA CEREMONIE	LIEU	STRUCTURES ORGANISATRICES
01	16 juin 2025	<u>10e Colloque international du forum des Inspections Générales d'Etat d'Afrique et institutions assimilées</u> : Performance économique et bonne gouvernance : rôle et responsabilité des institutions supérieures du contrôle de l'ordre administratif	Sofitel Hôtel ivoire Abidjan	IGE
02	25 /11/2025	Lancement des activités des « 16 jours d'activisme » de lutte contre les VBG	Espace ‘’AGORA’’ de Koumassi	PNLVBG
03	23/05/2025 au 31/05/2025	Cérémonie d'ouverture et de clôture de la 7 ^{ème} édition du SARA	Parc des Expositions	Ministère de l'Agriculture
04	10/12/2025	Cérémonie d'ouverture Session spéciale « S'organiser pour gagner ». Incubateur Chrysalide de Leadership des Femmes”	CERAO/UEMOA	Chrysalide/PNUD-MFFE

8. 4. ATELIERS ET SEMINAIRES

DATES	THEMES	STRUCTURES ORGANISATRICES	LIEU
25 avril au 1 ^{er} mai 2025	Lancement de l'Académie de la Bonne Gouvernance et du Leadership Anti-Corruption	HABG-IACA	Fondation FHB pour la recherche de la paix
14 au 14 juillet 2025	Atelier conjoint DPE-OIM-UNICEF sur l'assistance et la prise en charge des mineurs non accompagnés	DPE-OIM-UNICEF	Hôtel LA GRACE de Yamoussoukro
29 au 31 juillet 2025	Atelier de validation des textes réglementaires du projet de loi portant code de déontologie et charte d'éthique des agents publics	Ministère d'État, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration	Hôtel LE PRESTIGE AGBOVILLE
20 août 2025	Atelier de restitution des conclusions de la revue annuelle de la stratégie Pays du FIDA (COSOP 2020-2025)	FIDA	Hôtel Movenpick
02 et 03 septembre 2025	Forum de la finance Aquacole	FAO - MIRA	AZALAÏ Hôtel
15 au 21 septembre 2025	Innovation Technologique pour une gestion intégrée des ressources en eau en Côte d'Ivoire	Ministère des Eaux et Forêts	Hôtel Noom, Abidjan plateau
18 septembre 2025	Séminaire de sensibilisation et d'information des IGM dans le domaine des marchés publics	ARCOP	Novotel Abidjan Plateau
23 septembre 2025	Atelier d'informations et d'échanges sur la création et le fonctionnement des comités régionaux d'efficacité énergétique (CREE) dans les administrations publiques	GIZ-CI Ministère des Mines du Pétrole et de l'Energie	SEEN Hôtel Plateau
01 octobre 2025	Atelier de validation des directives 2025-2026 de la DCSEB	DCSEB	CSE Cocody Nord
07 octobre 2025	Mini atelier de validation des résultats du recensement des chefs d'exploitation dans les agroforêts de Rapides Grah, Haut Dodo et Icio	Unité de Coordination du Projet (UCP)	Salle de réunion FRAMIRE de l'Unité de Coordination du Projet (PIF 2), Cocody 2 Plateaux les Vallons
25 et 26 Novembre 2025	Atelier bilan 2025 des activités du PNOEV	PNOEV	Espace Latrille Event, ABIDJAN

8. 5. SEANCES DE TRAVAIL/ REUNIONS

DATE	THEME	STRUCTURE ORGANISATRICE	LIEU
08 mai 2025	Première session du Conseil de gestion de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS)	OSCS	Siège de l'OSCS (Angré 7 ^{ème} Tranche)
22 mai 2025	Jury de sélection des sujets d'examens d'Etat Session 2025 de l'INJS	INJS	Salle de Conférence de la Direction de l'INJS
27 mai 2025	Session 2025 de la commission d'agrément des Etablissements Associés au service public et de la promotion de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant	DCSEB	Salle de Réunion du Directeur de Cabinet Tour B, 8 ^{ème} Etage
17-18 juin 2025	Douzième Colloque International du FIGE	Inspection Générale d'Etat (IGE)	Sofitel Hôtel Ivoire
03 juillet 2025	Deuxième session du Conseil de gestion de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS)	OSCS	Siège de l'OSCS (Angré 7 ^{ème} Tranche)
01 juillet 2025	Première session du Comité de Pilotage du Programme d'Investissement Forestier 2(PIF2)	Unité de Coordination du Projet (UCP)	Salle de réunion FRAMIRE de l'Unité de Coordination du Projet (PIF 2), Cocody 2 Plateaux les Vallons
11 juillet 2025	Célébration solennelle de la Journée Africaine de la lutte contre la corruption		
21 au 25 juillet 2025	Mission d'appui aux structures sociales de base pour le renforcement des interventions de prévention et de réponses aux violences et exploitations faites aux enfants	DPE/UNICEF	Complexes Socio Educatifs de SOUBRE-GAGNOA-DIVO
12 août 2025	Première session de l'Année 2025 du Comité d'orientation et de Pilotage du Programme d'Urgence Agricole-Côte d'Ivoire (PUA-CI)		Immeuble SCIAM Salle Multi média, 20 ^{-ème}
17 août 2025	Session du Comité interministériel de protection sociale du Comité de Pilotage du Programme multisectoriel d'appui au système national des Filets sociaux - PAFS	MS	Espace Latrille Event
21 septembre 2025	Réunion de coordination trimestrielle avec les partenaires techniques portant sur la durabilité des services aux OEV et leurs familles face à la réduction ou à la suppression des financements.	PNOEV	Robert's Hôtel Abidjan
25 septembre 2025	Troisième session du Conseil de gestion de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS)	OSCS	Siège de l'OSCS (Angré 7 ^{ème} Tranche)

21 octobre 2025	Première session de l'Année 2025 du Comité d'orientation et de Pilotage du Programme d'Urgence Agricole-Côte d'Ivoire (PUA-CI)		Immeuble SCIAM Salle Multi média, 20 ^{-ème}
04 novembre 2025	Réunion bilan du comité scientifique des avec	MCNSLCP	Salle de conférence, 8 ^e Etage de la tour A
27 novembre 2025	Session du Comité interministériel de protection sociale du Comité de Pilotage du Programme multisectoriel d'appui au système national des Filets sociaux - PAFS	MS	Espace Latrille Event
05 décembre 2025	Quatrième session du Conseil de gestion de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS)	OSCS	Siège de l'OSCS (Angré 7 ^{ème} Tranche)

IX. TABLEAU RECAPITULATIF DES BESOINS

STRUCTURE	LOCALITE	PERSONNEL	MATERIEL
DIRECTION REGIONALE DE L'INDENIE DJUABLIN			
Direction Régionale	ABENGOUROU	EP (02) ; CEPP (02) ; AS (02) ; AB (02) ASA (02) ; AA(02) ; MES (02).	Véhicule de service, Mobilier de bureau et Matériel informatique
Complexe Socio-Educatif		ES (02) ; AS (03) ; AB (02) ASA (02) ; AA(02) ; MES (02).	Moto, Mobilier de bureau, Matériel informatique et Outillage technique
Institut de Formation et d'Education Féminine		MEP(06) ; MAEP(05)	Idem
Institut de Formation et d'Education Féminine	AGNIBILEKROU	MEP(05) ; MAEP(04)	Idem
Centre de Protection de la Petite Enfance		EP (04) ; EPA(04)	Mobilier de bureau, Matériel informatique et Jeux
Institut de Formation et d'Education Féminine	YAKASSE FEYASSE	MEP(04) ; MAEP(05)	Moto, Mobilier de bureau, Matériel informatique et Outillage technique
Centre de Protection de la Petite Enfance		EP (04) ; EPA(03)	Mobilier de bureau, Matériel informatique, Chaises pour enfants et Jeux
Centre de Protection de la Petite Enfance	ZINZENOU	EP (03) ; EPA(03)	Mobilier de bureau, Matériel informatique, Chaises pour enfants et Jeux
Centre de Protection de la Petite Enfance	NIABLE	EP (04) ; EPA(05)	Mobilier de bureau, Matériel informatique, Chaises pour enfants et Jeux
		Soit 84 Agents	
DIRECTION REGIONALE DE CAVALY			
Direction Régionale	GUIGLO	(04) AS ; (03) ASA ; (01) AB ;	Véhicule de service, mobilier de bureau et matériel informatiques
Complexe de Guiglo	GUIGLO	(02) ES ;	Moto, Mobilier de bureau, Matériel informatique et Outillage technique
Complexe de Taï	TAÏ	(03)	Idem
		Soit un total de 13 Agents	

REGION DU GUEMON			
Direction Régionale du Guemon	DUEKOUE	(01) ES ; (01) PEP ; (01) CEP.	Véhicule de service, mobilier de bureau et matériel informatiques
Complexe de Duekoué	DUEKOUE	(03) AS ; (06) ASA ; (01) AB ; (08) AA ; (01) EP.	Mobilier de bureau, Matériel informatique, Chaises pour enfants et Jeux
Complexe de Bangolo	BANGOLO	(04) EP ; (01) MEP	Moto, Mobilier de bureau, Matériel informatique et Outillage technique jeux pour enfants.
Institut de Formation et d'Education Féminine de Duékoué		(01)MEP ; (01) MEPA	Moto, Mobilier de bureau, Matériel informatique et Outillage technique
Complexe de Facobly	FACOBLY	(02)	Mobilier pour enfants, mobilier de bureau, jeux pour enfants
		Soit 27 agents	
REGION GONTOUGO			
Direction Régionale	BONDOUKOU	02 CEPP ; 01 AB ;	Véhicule de service, Mobilier de Bureau
Complexe Socio-Educatif		03 ES ; 03 MEP ; 02 AS ; 02 ASA ; 04 EP ; 02 EPA ;	Moto, Mobilier de bureau, Matériel informatique et Outillage technique jeux pour enfants.
IFEF de Bondoukou		01 MAEP ;	RAS
Complexe Socio-Educatif de Tiédo	TIEDIO	01 ES ; 01 MES ; 01 AS ; 01 ASA ; 01 EP ; 01 EPA ;	RAS
IFEF Tiedo	TIEDO	01 MAEP ;	RAS
IFEF Amanvi	AMANVI	01 MAEP ;	RAS
		Soit un total de 27 Agents	
REGION DU SUD COMOE			
Direction Régionale	ABOISSO	RAS	Véhicule de service, Mobilier de Bureau
IFEF Aboisso	ABOISSO	02 MEP ; 02 MAEP ;	RAS
La Maison des Femmes d'Adiaké	ADIAKE	04 AS ; 20 EP ; 03 MEP ; 01 MEPS ; 01 IDE ; 03 Agent de sécurité ; 04 agents d'hygiène ; 01 cuisinière	RAS
Le CPPE de Grand Bassam	BASSAM	02 EP ; 03 EPA.	Outillage technique jeux pour enfants.
L'Orphelinat Fille de Grand Bassam	BASSAM	RAS	RAS

CONCLUSION GENERALE

L'inspection générale note avec satisfaction le taux de réalisation dev 100% des activités de terrain programmées dans le Plan de Travail Annuel 2025.

Cependant, elle souhaiterait que soient mis à sa disposition les moyens nécessaires pour le renforcement des capacités des inspecteurs et ce, conformément aux orientations de l'Axe 6 du Schéma Directeur de la Réforme de la Gestion des Finances Publiques (SDRFP) adopté en 2014

Le sixième axe intitulé « **Dispositifs de contrôles et d'audits internes et externes** » a pour objectif majeur d'améliorer la transparence et la gouvernance et d'assurer l'efficacité des mécanismes de contrôle, d'audits internes et externes grâce à la formalisation et la mise en œuvre de dispositifs performants et conformes aux standards internationaux.

Par ailleurs, aux regards des constatations faites, il est impérieux que le Ministère accorde une attention particulière aux structures de base au regard du niveau de délabrement avancé de nombreuses d'entre elles.